

EDITO



Y'a-t-il un pilote dans l'avion ?

Presque tous les jours depuis 2 ans l'actualité en France nous amène à nous poser une question simple mais déroutante : qui dirige dans ce pays ?

En aucun cas les syndicalistes de la CGT : nous n'avons pas l'oreille de notre Président et de ses équipes gouvernementales. Sinon aucune (ou presque) réforme concernant le monde du travail ne serait passée. Depuis les dernières élections présidentielles, la politique libérale menée ne fait qu'aggraver les inégalités dans notre pays. Le gouvernement préfère la discussion avec des syndicats plus conciliants qui ont le stylo affuté. Et surtout le Président écoute jovialement les syndicats de patrons qui ont tant de réformes dans leurs tiroirs et qui sont bien heureux de toutes les voir passer les unes après les autres. Le Medef ferait donc la loi sociale en France, avec le soutien aveugle de «syndicats» réformistes ?

Quand on regarde la politique étrangère, on ne comprend pas tout non plus.

Dans la Constitution il est écrit que le Président de la République Française est garant de l'application du droit international. Or comment peut-il rester sourd et aveugle face au non respect des résolutions de l'ONU ? Près d'une quarantaine de résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU sont régulièrement bafouées par Israël depuis 1947, sans que le gouvernement ne bouge un petit doigt dans la crise actuelle. Pire, François Hollande a apporté son soutien au gouvernement de coalition d'extrême droite de Netanyahu, et Emmanuel Valls interdit des manifestations de solidarité aux victimes civiles palestiniennes. Pourquoi la Ligue de Défense Juive est-elle légale et active en France ? Valls n'avait-il pas promis la dissolution de toutes les officines et groupuscules fascistes et d'extrême droite au lendemain de la mort de Clément Meric ? Pourtant nous parlons ici d'une organisation paramilitaire, qui se revendique «sioniste» et avec pignon sur rue. Elle œuvre pour la défense de l'État d'Israël. Il est bon de rappeler qu'elle y est interdite, en Israël...

En tous les cas, la ligne politique du gouvernement est incompréhensible, absurde et dangereuse.

Les plus puissants se croient tout permis en détournant 600 milliards d'euros en fraude fiscale. Ces mêmes puissants qu'on exonère ensuite de toute cotisation sociale (plus de 200 milliards cette année), ou à qui on propose des Partenariats Public-Privé qui contribuent à la faillite des services publics. Pour information, en 2004, Michel Sapin décriait violemment ce système. En 2012, les français ont voté pour une politique plus sociale, et la déception générale accélère la rupture entre la vie politique et les citoyens (abstention, vote F-Haine...)

Comment tout cela est-il possible ?

Si les décideurs sont divers et variés dans notre pays, ils peuvent compter sur une arme de persuasion massive très élaborée et au point : les mass-médias. Ceci est même normal, car ils sont dirigés par des piliers du capitalisme français. Le problème avec les messages télévisés ou radiophoniques, c'est qu'ils marquent les esprits en profondeur. On a vu lors du mouvement social des cheminots, à grand renforts de sondages, monter une haine anti grève et surtout une haine anti CGT. C'est sûr que si on se contente de Pujadas, Pernaut ou Elkabbach pour s'informer, on n'est pas sorti de la crise. Mais notre gouvernement « travaille »...

Face à ce matraquage et à ce flou politique d'un gouvernement qui a perdu la gauche, nous sommes parmi les derniers vecteurs d'information. Nous devons être entendus des salarié-e-s et des citoyen-ne-s grâce à notre réseau, nos analyses et nos propositions. L'été est une période favorable pour cela, c'est pourquoi des déploiements sur des aires d'autoroute sont prévus lors des chassés-croisés (26 juillet à Authezat et le 2 août à Manzat), et qu'une journée à la rencontre des salarié-e-s des TPE et du commerce est prévue le 29 juillet. À vos agendas !!!

Quoi qu'il en soit bonnes vacances à toutes et à tous, et revenez frais et motivés pour la rentrée sociale qui s'annonce en septembre.

Sylvain Le Noc

Sommaire :

- P1 : Edito/Agenda
- P2/3 : Lettre ouverte de l'UD aux élus du département
- P4 : OTIS/EHPAD de Tauves
- P5 : Élections professionnelles / Compte Personnel de Formation
- P6 : Journal TPE/Formation Inscription
- P7 : COPANEF
- P8 : La FNIC CGT communiqué



N° 1512 DU VENDREDI 25 JUILLET 2014

DEPOSE LE 25 JUILLET 2014

Circulaire d'informations hebdomadaires du Bureau et du Secrétariat de l'Union Départementale CGT - Directeur de publication : Julien PAULIAC - Imprimé par nos soins Maison du Peuple - 63000 Clermont-Ferrand - CPPAP 0506 S 06884 D 73 du 13 mai 2004 - ISSN n° 09920625

A GENDA :

- **26 juillet** : A75/ Aire d'Authezat : Diffusion par les UL de Cournon et d'Issoire
- **Mardi 29 juillet** : Déploiement au contact des salariés de l'artisanat et des TPE de Clermont
- **2 août** : A89 / Aire de Manzat : Diffusion par l'UL de Riom
- **19 septembre** : AG de rentrée de l'UD de 8h30 à 13h30 salle Chanteranne
- **Du 6 au 15 septembre** : Stand CGT à la Foire de Cournon
- **30 septembre** : Meeting CGT à Lyon / Elections Fonction Publique

A Monsieur le Maire de Clermont-Ferrand
Aux parlementaires du département du Puy de Dôme
Aux Ministères des Affaires Etrangères et de l'Intérieur

Clermont-Ferrand,
le 22 juillet 2014

Mesdames, Messieurs,

L'Union Départementale Cgt du Puy de Dôme agit au sein du collectif 63 pour la paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens. Nous souhaitons vous adresser un certain nombre de remarques, tant la situation dans les territoires palestiniens nécessite une intervention politique de toute urgence.

Les derniers jours ont montré au monde l'ignominie des attaques militaires contre la population palestinienne, sous le couvert et l'impulsion du gouvernement Israélien. Certains des membres du parlement de cet état justifient cette agression, et l'encouragent avec force outrances telles que le vœu de la mise à mort des mères et des parents des enfants palestiniens. Dans ce contexte, nous vous demandons d'agir, et d'agir vite !

Une fois de plus, et pas seulement pour cette région du monde, de nombreuses organisations et associations du mouvement social manifestent et organisent un mouvement de solidarité et de mobilisation contre l'atrocité des conflits internationaux. Notre département a connu en effet de nombreuses manifestations, de tous temps, contre la guerre en Irak, pour le soutien au peuple palestinien, mais aussi pour la défense des droits de tous les "sans-papiers" et pour leur droit de vivre en toute dignité dans nos territoires.

Deux manifestations ont connu une participation importante à Clermont-Fd, les 17 et 19 juillet dernier et d'autres perspectives sont envisagées pour la mise en œuvre de la solidarité et de l'engagement collectif pour une solution de paix entre Palestine et Israël.

Ainsi, un rassemblement est prévu samedi 26 juillet à 16h00, sur la Place de JAUDE, rassemblement permettant l'expression de soutiens et de solidarités et de nature à informer autrement la population.

Nous nous engageons également pour la promotion de la campagne BDS (Boycott / Désinvestissement / Sanctions) et la poursuite de l'information sur la réalité du conflit et de la situation actuelle. Cette démarche présente l'avantage de ne pas pouvoir être récupérée à des fins que nous n'approuverions pas.

Nous déplorons les aléas médiatiques, les consignes données, les orientations prises par certaines rédactions locales publiques ou privées. Nous condamnons l'utilisation et la manipulation de l'information, telles que la tendance à minimiser la participation aux mobilisations, à escamoter l'existence des mouvements anti-guerre en Israël, ou à qualifier de "démarche antisémite" les mobilisations citoyennes, ces derniers jours en région parisienne.

Condamnant tout acte de violence, tout geste, toute parole et toute dégradation accomplie et revendiquée au nom de quelque intégrisme que ce soit, nous ne pouvons que regretter les dernières déclarations politiques. Du Président HOLLANDE au 1er Ministre Manuel VALLS, en passant par d'anciens ministres désireux de sièges internationaux ou européens, ces dernières déclarations renforcent chaque jour un peu plus nos inquiétudes.

Alors que l'Etat prétend se parer contre "l'importation du conflit" en France, nous nous interrogeons sur le bien fondé de la réception à l'Elysée des représentants des cultes. Cette rencontre conduit à la transposition communautaire et religieuse. Cela ne peut que dégrader davantage le climat et stigmatiser les communautés en réduisant la crise en Palestine à une guerre de religions.

Les nombreuses associations, partis, syndicats et organisations engagées aux côtés du peuple palestinien, portent des valeurs progressistes et revendiquent avec nous l'impérieux respect des libertés de pensée, d'expression et de manifestation.

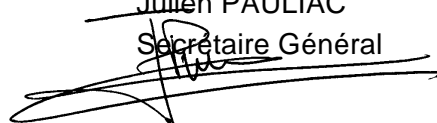
Enfin, nous tenons à rappeler que la cause palestinienne n'a rien à voir avec l'extrême droite et qu'elle n'accepte aucun soutien des forces qui la composent.

Nous exigeons donc de vous, en qualité d'élus républicains et représentatifs, que vous pesiez sur les positions et orientations de la majorité au pouvoir dont vous faites partie, afin que tout soit mis en œuvre en France et dans la sphère internationale :

- Pour l'arrêt immédiat des bombardements sur Gaza ;
- Pour l'arrêt de l'agression israélienne en Cisjordanie et à Jérusalem ;
- Pour la levée du blocus, illégal et criminel, de Gaza ;
- Pour des sanctions immédiates contre Israël jusqu'au respect du droit international ;
- Pour le soutien au peuple palestinien et au gouvernement d'entente nationale.

Pour l'Union Départementale Cgt
du Puy de Dôme

Julien PAULIAC
Secrétaire Général





OTIS COUPABLE !! <<<<

Jeudi 17 juillet dernier, le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale de Clermont-Fd a rendu son délibéré quant à l'affaire Gilles GASPAROUX. ([lire article](#)).

La multinationale a donc été reconnue coupable de faute inexcusable dans la mort de son salarié en 2008. Aucune prise en compte de sa souffrance au travail n'a été reconnue à cette époque, jusqu'à ce qu'il commette l'irréparable. La société a un mois pour faire appel, et soyons sûr qu'elle usera de ce droit. En effet, pour les grandes entreprises aujourd'hui, le bien-être au travail fait l'objet de toutes les attentions : numéros verts, observatoires du stress, "grand dialogue"... Autant d'effets d'annonce pour montrer patte blanche et se disculper, tout en évitant de prendre les problèmes à leur source.

L'augmentation des cadences, la surcharge de travail, la déshumanisation des tâches, l'impossibilité d'effectuer un travail de qualité, la peur (de perdre son travail, de son supérieur...), etc. sont autant de leviers sur lesquels l'entreprise doit absolument agir pour améliorer le sort de ses salarié-e-s. Depuis plusieurs décennies le travail perd son rôle de liant social et d'intégration dans la société. C'est bel et bien dans ce constat que se trouvent les raisons de ces passages à l'acte (près de 400 par an en France selon les syndicats, 40 selon les entreprises...).

Or, le déni va jusqu'à invoquer le suicide pour "motifs personnels". Non contente de déclencher l'irréparable, ne comptons pas sur les entreprises pour se remettre en question.

Nombre de documentaires existent ([voir la vidéothèque](#)) et sont autant d'arguments contre le mal-travail.

Le Nouveau Statut du Travail Salarié (prôné par la CGT), le revenu universel ([dont Bernard FRIOT démontre la faisabilité](#))... sont autant de projets alternatifs, qui remettent les salarié-e-s, et même l'humain au centre de toute la société, une Révolution en somme.

Gl était une fois ... un petit EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendante) situé à TAUVES, hébergeant 41 résidents, employant 22,20 Équivalents Temps Plein salariés.

En 2010 est nommé un directeur par intérim non qualifié, non diplômé qui a très peur de la CGT. En 2011 les élections donnent la CGT majoritaire à 71%, le reste à la CFDT (2 sièges de titulaires sur 3 et 2 sièges de suppléants sur 3). La direction ayant échoué dans sa stratégie a tout mis en œuvre pour détourner les élus CGT. Résultat :

- Vote des élus contre les salariés dans les instances portant sur les plannings, des fiches de postes, dénonciation et collaboration avec la direction.
- Plusieurs interventions de l'USD CGT pour essayer de modifier des décisions contraires aux valeurs de la CGT. Départ des élus CGT de la CGT au profit de FO tout en gardant les sièges d'élus.

Des salariés victimes de l'oppression de la direction et des élus ex-CGT sont en congés maladie, longue durée pour harcèlement. Plaintes déposées auprès du parquet.

Le Maire, conseiller général, présidents du CA prend fait et cause pour le directeur et ses élus FO, ex-CGT.

Après multiples expertises médicales, les salariés victimes du harcèlement sont reconnus dans leur droit, néanmoins le harceleur reste en place. Plusieurs interventions auprès de la ministre en personne ont permis enfin de faire partir ce directeur par intérim, devenu directeur à temps plein à l'EHPAD de Pionsat et qui souhaitait conserver l'intérim de Tauves avec l'appui du Maire et du syndicat FO. Ces derniers appellent le personnel et les résidents à la grève pour soutenir le directeur par intérim.

Où en est-on aujourd'hui ? Un nouveau directeur par intérim a été chargé de rétablir le dialogue social, de rétablir les finances (- 500 000€, soit un an de masse salariale).

Les salariés peuvent réintégrer leur poste ! Mais le Maire ne s'avoue pas vaincu et fait appel au 1^{er} ministre en demandant le retour de l'ancien directeur par intérim.

Pour une fois l'ARS maintient la décision. La CGT écrit au 1^{er} ministre afin d'apporter la vérité dans ce dossier et nous espérons que le droit des salariés opprimés sera rétabli.

Espérons que cette histoire trouvera une issue favorable. La CGT œuvre dans ce sens.

Lettre du député maire de Tauves

Mise au point de l'USD CGT

L'objectif de cette journée

- Informer les militants sur les règles légales qui s'appliquent aux élections professionnelles
- Outiller les militants à négocier le protocole électoral dans les entreprises où nous sommes implantés et dans celles où nous ne le sommes pas

La loi de 2008 a bouleversé les règles de représentativité de l'organisation syndicale. Depuis, toutes les élections qui ont lieu dans les entreprises sont compilées et servent à mesurer l'influence des syndicats.

Résultat aux élections professionnelles 2008/2013 :

OS	CGT	CFDT	FO	CGC	CFTC	UNSA	SUD
Score Réel	26, 77	26	15, 94	9,43	9.3	4.26	3.47
Score Relatif	30, 6	29, 74	18, 2	10, 8	10, 6	-	-

Notre ambition est de réunir au moins une centaine de militants sur ces problématiques.

Il ne s'agit pas de faire du « remplissage », mais de mettre les principaux animateurs syndicaux en mesure de porter notre stratégie. Sont donc visés par cette journée, les premiers responsables de syndicats et d'unions locales, les délégués syndicaux et les militants investis d'un mandat représentatifs ou en devenir.

La réussite de cette initiative nécessite l'implication de tous.

Comptant sur votre présence

Pour le secteur DLAJ CGT

Dominique HOLLE

Les règles légales relatives aux élections professionnelles

- Les seuils de déclenchement des élections
- L'électorat et l'éligibilité
- Le protocole préélectoral
- Le dépôt des listes
- Le bureau de vote
- Les opérations de dépouillement
- Calculer le résultat et mesurer la représentativité
- Les procès verbaux

Lieu : Salle Chanteranne à Clermont-Ferrand de 9H à 12H et de 14H à 17H

Repas : Pris en commun, à la charge des syndicats.

Inscriptions : Auprès de l'UD au 04 73 31 87 87 avant le 10/10/14 ou en s'inscrivant sur [le formulaire en ligne](#)

Décret sur le Compte Personnel de Formation :**La CGT exige un nouvel arbitrage !**

Une fois de plus, le gouvernement donne satisfaction aux exigences du patronat en modifiant le projet de décret sur la mise en œuvre du Compte Personnel de Formation (CPF).

En acceptant que les entreprises puissent imputer 50% des rémunérations (même plafonnés) sur les fonds mutualisés dédiés au CPF, le gouvernement réduit d'autant le nombre d'heures de formation finançables et par conséquent les possibilités pour les salariés d'accéder à une formation avec leur CPF.

La prise en charge des rémunérations représente en moyenne les 2/3 du coût d'une formation. Autoriser l'imputabilité de la moitié des rémunérations sur les fonds dédiés au CPF pèsera fortement sur les possibilités d'accès à ces formations et par voie de conséquence sur le déploiement du CPF, présenté pourtant comme l'élément clef de la réforme.

Le financement dédié au CPF, 0,2% de la masse salariale pour les entreprises de plus de 10 salariés, bien que très insuffisant, a difficilement été concédé par le Medef. Il constituait une des rares contreparties à la réduction à portion congrue de l'obligation légale du financement du Plan de formation de la majorité des entreprises ou à sa suppression pour celles de plus de 300 salariés.

Avec ce décret, le gouvernement permet au Medef de reprendre d'une main ce qu'il a concédé lors de la négociation sur la formation professionnelle. La CGT qui avait dénoncé les conditions dans lesquelles elle s'était déroulée voit son analyse confortée. Les négociations de couloirs, les tractations en petit comité, les formulations ambiguës ne sont pas viables. L'Accord national interprofessionnel (ANI) Formation du 14 décembre 2013 qui en est résulté était déséquilibré et les contreparties, obtenues du patronat, insuffisantes et fragiles.

Le gouvernement ne peut pas d'un côté se déclarer pour le dialogue social et de l'autre trancher systématiquement dans le sens des demandes du Medef pour la rédaction des décrets d'application.

Il doit revenir sur cet arbitrage.

Montreuil, le 22 juillet 2014

UN NOUVEAU JOURNAL !

Pour les TPE

Un nouveau journal pour les salariés des très petites entreprises ! A cette occasion, la CGT se déploie dans les rues de Clermont-Ferrand

Plus de cinq Million de salariés travaillent dans les très petites entreprises (TPE) ou dans le secteur de l'artisanat. C'est « le premier employeur de France ». Présent dans les secteurs de l'alimentation (Boulangerie, Boucherie...), du bâtiment (électricité, plomberie, menuiserie...), de la production (couture, maroquinerie...) et des services (coiffure, taxi, esthétique..), ces travailleurs sont principalement embauchés chez des employeurs dont l'effectif salarial est inférieur à dix.

Dans ce secteur d'activité, il n'existe pas ou peu d'institutions représentatives du personnel, pas de délégués du personnel, ni comité d'entreprise (CE) et encore moins de comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

C'est donc tout naturellement que la CGT, première organisation syndicale française, a décidé d'être plus présente à leurs côtés, encore plus à leur écoute, pour les défendre et les représenter.

Le titre, « **l'artisan de vos droits** » parle de lui-même ! L'ambition de cette nouvelle publication est d'être un trait d'union d'une part entre ces salariés, et d'autre part entre ces salariés et la CGT. Ce journal se veut un outil utile dans lequel chacun trouvera matière

Le numéro un fera l'objet d'un lancement officiel, le 29 juillet 2014, dans les rue de Clermont-Ferrand. Les militants syndicaux se rendront dans les magasins, boutiques, restaurants... à la rencontre des salariés afin de leur présenter ce journal.

Nous vous proposons une présentation officielle du journal ainsi que de la campagne que nous allons lancer :

Cette rencontre aura lieu mardi 29 juillet 2014, à 9 H 30 dans les locaux de la CGT à la Maison du Peuple de Clermont-Ferrand

Contact : Dominique HOLLE au 06 84 33 91 17, Christophe BOUCHEIX au 06 14 4945 78

Stages : il reste des places !

FORMATION SYNDICALE

- communiquer par l'écrit , du 15 au 17 septembre à Clermont-Fd ;
- niveau I du 22 au 26 septembre à Riom ;
- Formation accueil nouveaux syndiqués les 30 septembre et 1er octobre à Cournon ;
- Stage CHSCT, du 27 au 31 octobre 2014 ;
- Journée d'étude "élections professionnelles", le 22 octobre 2014.
- formation accueil nouveaux syndiqués les 02 & 03 octobre à Clermont-Fd.

Attention; nouvelles formations à Issoire :

- Formation accueil nouveau syndiqué les 13 & 14 novembre
- Stage Niveau I du 1er au 5 décembre

Pour consulter le calendrier des formations 2014 (mis à jour) et se procurer tous les documents d'inscription, une seule adresse internet : <http://www.cgt63.fr/joomla3/index.php/formation-syndicale/66-planning-formation>

Inscriptions diverses :

- Inscription pour participer à la tenue du stand CGT à la Foire de Clermont Cournon : https://docs.google.com/forms/d/1D6UnsjNOxCSdZjVCYW3umSIA7ZJuuSTFwpgMFr_F4w/viewform
- Inscription pour le meeting de Thierry LEPAON à Lyon : <https://docs.google.com/forms/d/1NwU5PjxXSLJDCB5bzYnjPBVaWGcXwifDRmc3bTCNjt0/viewform>
- Inscription pour l'assemblée générale des syndicats CGT du Puy de Dôme : <https://docs.google.com/forms/d/18Pa6vcymEq5lxYP1W42keYjv9s9CHHkET1kyvHkKCoY/viewform>



Projet de décret portant composition du Copanef : une fois de plus le gouvernement cède aux exigences du Medef

Le gouvernement vient de donner satisfaction au Medef en lui accordant 6 sièges sur 10, soit la majorité absolue au sein du collège patronal du Comité paritaire national de l'emploi et de la formation professionnelle (COPANEF). Cette nouvelle instance paritaire découle de la fusion du Comité paritaire national de la formation professionnelle (CPNFP) et du Conseil national de l'emploi (CNE). Elle aura, entre autres prérogatives, la responsabilité d'établir les listes nationales interprofessionnelles des formations éligibles au Compte personnel de formation (CPF).

Cette disposition est présentée comme :

- une mesure transitoire en attendant la « première mesure de représentativité patronale » ;
- une mesure conservatoire, reconduisant la composition actuelle de ces instances à défaut d'accord entre les organisations patronales, permettant la mise en œuvre de la réforme.

Ainsi, sous couvert du transitoire et sous prétexte de l'urgence et de la nécessité, le gouvernement cède encore une fois aux exigences du Medef,

provoquant d'ailleurs la colère de l'UPA qui annonce déjà se retirer de la concertation quadripartite.

Sans se prononcer sur ce désaccord patronal, la CGT relève que si, dans ce projet de décret, le gouvernement entend bien prendre en compte la mesure de représentativité des organisations patronales qui sera réalisée en 2017, il ne prend en revanche pas en compte la mesure de représentativité des organisations syndicales pourtant déjà effectuée et connue. Il reconduit en effet la répartition actuelle des sièges, deux par organisation syndicale, sans prendre en compte leurs représentativités respectives.

Plus inquiétant : il semble indiquer que si la répartition des sièges entre organisations patronales sera modifiée avec la première mesure de leur audience, la répartition des sièges entre organisations syndicales, elle, resterait identique.

Ce refus, incohérent et injuste, de prendre en compte la mesure de la représentativité syndicale ne s'explique que par une volonté de réduire le poids de la CGT dans ces instances paritaires afin qu'elles accompagnent plus docilement les réformes gouvernementales.

communiqué

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 55 82 80 00

Montreuil, 21 juillet 2014 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr

Montreuil, le 16 juillet 2014

Dans la chimie : un « Pacte d'irresponsabilité » : - de la poudre aux yeux ; - Jusqu'à 655 millions d'euros gâchés !

Le Président de la République François Hollande a cru bon de vanter un « accord dans la branche Chimie qui permettrait la création de 47 000 emplois grâce au Pacte de Responsabilités.

Un mensonge assumé ou un manque d'information ? Dans les 2 cas, une faute politique ! Le pacte de « responsabilité » dans la chimie, est :

POUR LES ENTREPRISES (CHIFFRES UIC) :

- 300 millions d'euros d'économies en 2015.
- 655 millions d'euros prévus en 2020.

LES « CONTREPARTIES » ACTÉES DANS L'ACCORD PAR CE « PACTE » SONT ESSENTIELLEMENT :

- 47 000 « recrutements » sur 3 ans (2015-2017).
- 1 organisation sur 5 a signé cet accord (la CFDT).

Avec le nombre de « départs » de toutes natures, (près de 9000 pour la seule année 2013) ; auxquels s'ajoutent les départs en retraite (+ de 28 000 salariés ont plus de 55ans), **MAIS AUSSI LES RESTRUCTURATIONS**, les « recrutements » ne suffisent pas à maintenir les emplois dans la branche, et cela depuis des années.

LA PREUVE PAR LES CHIFFRES UIC SUR L'EMPLOI, intégrant avec ces entrées/sorties :

- 204 661 salariés en 2011.
- 203 948 salariés en 2012.
- 203 161 salariés en 2013.

Quelques éléments sur 2013, qui sont la norme chaque année (chiffres UIC) :

⇒ 8 755 recrutements en CDI.
⇒ 6 934 recrutements en CDD. } **15689 recrutements/an.**

Sur 3 années, la projection serait de 47 067 « recrutements », mettant en évidence que les 47 000 inscrits dans le Pacte de « Responsabilité » ne sont qu'une illusion de création d'emplois.

Une supercherie puisque, comme le démontrent les chiffres de l'UIC, ce ne seront pas 47 067 emplois supplémentaires, car ces recrutements ne compensent pas les emplois dans la branche Chimie qui au mieux stagnent et le plus souvent régressent le plus souvent.

La réponse à la FNIC CGT demandant un engagement clair à créer **47 000 emplois supplémentaires** refusé par l'UIC, montre bien que cet accord n'est que « de la poudre aux yeux » visant à plébisciter une politique d'austérité pour les uns et des cadeaux pour les autres.

L'engagement de l'UIC dans ce Pacte de Responsabilité, est de ne rien changer dans les entreprises. L'engagement UIC est égal à 0 emploi pour 2015/2017.

Plus de 300 millions d'euros, chaque année, ce sera le seul changement dans les caisses des entreprises, des économies à payer par la collectivité et les salariés.

L'UIC, syndicat patronal de la CHIMIE, vient de gagner des centaines de millions d'euros grâce à la complicité de l'Etat, du gouvernement, et de la CFDT qui connaît les ficelles et ne peut s'affranchir d'une quelconque responsabilité.

LA RÉALITÉ DE LA SITUATION DANS LA BRANCHE CHIMIE EN QUELQUES CHIFFRES (SOURCES UIC) :

- 244 685 SALARIÉS EN 2000.
- 203 161 SALARIÉS EN 2013.

Avec des entreprises à la pointe des résultats économiques, puisque la valeur ajoutée par salarié a progressé de + 25 % de l'an 2000 à 2013, mais avec 41 524 emplois supprimés.

Un accord honteux qui relève de la supercherie de la part de ses signataires.

Les fonds publics payés par les impôts des salariés/citoyens sont dilapidés de manière tout aussi éhontée.

La CGT continue à revendiquer le gel de toutes ces aides financières afin qu'elles servent réellement l'emploi et non les profits. Pour cela, il faut faire exactement l'inverse de ce que fait le gouvernement, en renforçant les droits démocratiques à l'entreprise.